

Transmis pour information aux honorables membres de la

- Conférence des Présidents
- Commission des Pétitions
- Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Luxembourg, le 2 novembre 2020



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 OCT. 2020

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le :  
23 OCT. 2020

SCL: PET 1504 – 1615 / sp

Objet: Pétition n° 1504 – Demande de démission du Premier Ministre et tout le Gouvernement  
Luxembourgeois.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 16 septembre 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État sur la pétition n° 1504 relative à l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

**Prise de position de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État,  
relative à la pétition n°1504**

En tant que pays membre de l'espace Schengen, le Grand-Duché de Luxembourg respecte le principe de la libre circulation des personnes. L'économie luxembourgeoise dépend fortement des ressortissants des États voisins de sorte que le Gouvernement luxembourgeois ne compte pas mettre en œuvre le type de mesures préconisées par le pétitionnaire.